

COMMUNE DE WELKENRAEDT



AVIS D'ENQUETE
PROJET DE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE REGIONAL
(SDER)

Par décision du 7 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement le projet de Schéma de Développement de l'Espace régional (SDER).

Avant de procéder à l'adoption définitive de ce document, le Gouvernement a chargé le Ministre du Gouvernement wallon, Philippe HENRY, d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée **du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014** en application des dispositions du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE).

Le projet de SDER fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.

Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont :

- le diagnostic territorial de la Wallonie ;
- le projet de Schéma de Développement de l'Espace régional (SDER) ;
- le résumé non technique et l'évaluation des incidences du projet de SDER.

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet <http://SDER.wallonie.be> et à l'Administration communale - Service Travaux-Urbanisme - rue de l'Ecole 8 à 4840 Welkenraedt, du lundi au jeudi : de 8 à 12 heures et de 13 à 16.30 heures, le vendredi : de 8 à 12 heures et de 13 à 16 heures, ainsi que sur rendez-vous de 16 à 20 heures (contact : Mme A. HEINS au 087/89.91.91 - annick.heins@welkenraedt.be).

Les réclamations et observations doivent être envoyées pour le 13 janvier 2014 par courrier électronique à l'adresse SDER@ICEDD.be, par télécopie au Service Travaux-Urbanisme de l'Administration communale - 087/89.91.61, par courrier ordinaire ou formulées au Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme (M. R. BECKERS), au Collège communal, ou à l'Agent communal délégué à cet effet (Mme A. HEINS), avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés, ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par Mme A. HEINS.

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le 13 janvier 2014 de 10 à 11 heures à l'Administration communale - Service Travaux-Urbanisme, rue de l'Ecole 8 à 4840 Welkenraedt.

Welkenraedt, le 26 novembre 2013.

Le Directeur général,

PAR LE COLLEGE :

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,

